



Assemblée de paroisse ordinaire du 24 septembre 2023 à l'issue du culte de 9h⁴⁵

Procès-verbal

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée

Le vice-président H.P. Blaser déclare l'assemblée ouverte à 11 heures.

- La déclaration de foi de l'EREV a été lue auparavant lors du culte.
- Liste des présences : 23 participants (liste en annexe)
- Liste des excusés : 14 paroissiens (liste en annexe)
- Pas de remarque à l'ordre du jour.
- Désignation des scrutateurs : Mme Mirielle Bitz et M. Harry Thommen

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de paroisse extraordinaire du 18 juillet 2023 (le procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition au secrétariat de la paroisse ou sur le site internet www.sion.erev.ch).

M. B. Balmer demande une précision. Un peu confus (page 2 le paragraphe « planning phase II »), car il manque un verbe. Il faut donc lire « ... n'est pas débattu, mais seulement présenté pour information ».

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Budget paroissial 2024

3.1 Présentation du budget par M. J.P. Sigrist

Rappel important, celui-ci se présente en 2 parties. (Exploitation culte = participation des communes et exploitation autres secteurs = paroisse).

Les priorités sont la garantie d'une vie paroissiale harmonieuse ainsi que le maintien du patrimoine paroissial.

Une présentation rigoureuse est nécessaire, car il doit être présenté aux communes.

M. Sigrist donne les explications suivantes :

Poste 3000 : salaires des ministres, remplacements, organistes,

augmentation dotation ministérielle ou laïque.

Poste 4000 : entretien des bâtiments comme voté lors de l'Assemblée extraordinaire du 18.07.2023 s'agissant des travaux de la phase I.

Les autres postes suivent l'évolution normale.

Résultat : Cultes (communes) - CHF 498'079.60 / Autres secteurs (paroisse) CHF 85'127.55 / résultat final - CHF 412'952.05.

Discussion ouverte :

Question concernant l'augmentation de la dotation ministérielle ou laïque. Mme S. Schulthess prend la parole et explique la situation. Les 2 ministres sont, à son avis, surchargées et sous-dotées. Martigny est bien mieux dotée et n'est pas une paroisse plus grande. L'opportunité de disposer d'une force supplémentaire compléterait l'investissement des bénévoles qui sont toujours indispensables.

Le préavis pour un soutien laïque sera envisagé au printemps prochain.

M. Sigrist précise que certaines factures seront encore payées en 2023 suivant l'avancement des travaux.

Il annonce qu'un rendez-vous est d'ores et déjà fixé la semaine prochaine avec le Président de Savièse (qui représente l'ensemble des communes) pour la présentation de l'ensemble du projet de rénovation.

Poste 4600 : Groupes paroissiaux : augmentation des charges compte tenu du développement des activités (concerts, etc.).

Pas de location du temple durant les travaux.

Autres postes : pas de remarques particulières.

Phase I : la paroisse dispose des liquidités nécessaires pour assurer le financement total des travaux.

L'exercice 2024 est positif en faisant abstraction des travaux de la Phase I.

M. Capt : il manque le budget 2023 sur la présentation du budget 2024 pour une meilleure compréhension. L'Assemblée est également de cet avis. Il sera demandé dorénavant 3 colonnes (budget 2024, budget 2023, comptes 2022).

M. H.P. Blaser propose la suppression de la mention « amortissement » au point 7900 et de maintenir uniquement la mention « intérêts hypothécaires ».

M. Capt en parle ensuite encore au Vice-président pour que la formulation soit exacte (PS hors assemblée : L'amortissement de la dette hypothécaire ne représente pas une charge, contrairement à l'amortissement des actifs comptables (notamment temple / immeubles ...)).

La présidente du Conseil de paroisse précise qu'un projet d'engagement d'une aide pour soutenir nos ministres est envisagée avec la création d'un poste laïque pour visites dans les hôpitaux, les EMS et autres. Précision : un poste d'aumônerie des prisons et des hôpitaux, financé par l'Etat, existe déjà en collaboration avec l'Eglise catholique. Il semble que ce n'est pas

suffisant et la disponibilité d'une paroissienne pourrait aider à créer ce poste (Mme Michèle Jung).

Mme F. Fois demande encore quelques explications qui lui sont données. Le trésorier rappelle l'obligation légale de présenter le budget aux communes pour le 30 septembre de chaque année.

M. J.-L. Borel est surpris que le poste 4600 soit augmenté alors que les locaux ne seront pas toujours disponibles durant les travaux.

Mme Ch. Reymond parle également de l'augmentation des catéchumènes.

Mme S. Schulthess annonce que les paroisses de Montana, Sierre et Sion reprennent leurs rencontres communes.

La pasteure évoque le surcroît de travail en tenant compte de l'importance de la paroisse.

M. Thommen doit redire que la pasteure est trop sollicitée.

Mme A.-F. Jossen précise qu'elle ne parle pas beaucoup, mais qu'elle est très active au sein du Conseil de paroisse.

La parole n'est plus demandée.

3.2 Adoption du budget paroissial 2024

Résultat : oui 17 abstentions 0 non 0

1. Election d'une déléguée au Synode

Mme S. Schulthess présente Mme Michèle Jung en son absence.

Election par acclamation.

M. H.P. Blaser remercie la candidate

2. Informations concernant les activités paroissiales

Mme S. Schulthess fait un tour d'horizon au nom des 2 ministres. Mme J. Frossard s'implique surtout pour les enfants et les familles, le catéchisme en collaboration avec les paroisses de Sierre et de Montana, le groupe JP qui est devenu cantonal.

L'accent est porté sur une formule musicale lors des cultes, chorale 2x mois, aubade.

Le tout est mentionné dans le journal de la paroisse.

3. Communications du Conseil de paroisse

Mme A.-F. Jossen s'adresse à l'assemblée.

L'année de suffragance de Mme S. Schulthess touche à sa fin. La Commission de présentation s'est réunie le 12.09.23 et a décidé à l'unanimité de proposer Mme S. Schulthess pour le poste de pasteure, sous réserve de la validation de la commission de consécration et du Synode d'automne du 4.11.2023.

Une assemblée extraordinaire de paroisse est fixée au 26.11.2023 pour son

élection et le culte d'installation est prévu le 10.12.2023.

Nos deux ministres fonctionnent en harmonie et mettent sur pied de nombreuses activités.

Pour renforcer notre équipe ministérielle, Mme Michelle Jung, qui vous a déjà été présentée, viendra en soutien pour les activités catéchétiques dès cet automne.

Le Conseil de paroisse travaille sur plusieurs projets, soit travaux, engagement de personnel, financement, nouvelles activités. Mme Jossen tient à souligner que l'équipe travaille en bonne intelligence et dans une ambiance constructive et amicale.

L'assemblée accueille ces informations par acclamation.

4. Informations concernant l'avancée des travaux

M. Eissengarthen : Le bureau d'architecte est également en contact avec les communes.

Les travaux avancent comme prévu lors de la planification.

Merci pour les informations

5. Vœux de l'Assemblée et divers.

M. David Barbieri salue les membres de l'assemblée au nom du Conseil synodal. Il prend également la parole en tant que conseiller de paroisse et soutient le projet d'accueillir un poste laïque. Les gens s'éloignent des Eglises et il s'agit de les remotiver. Même défi pour les ministres.

Une barrière a été installée au chemin d'accès à la chapelle des Mayens de Sion.

Mme F. Fois remercie Mme S. Schulthess pour le succès des conférences 3D.

M. H.P. Blaser remercie les ministres, les paroissiens, les conseillers et les bénévoles et clôt l'assemblée. Une verrée est servie à l'issue de cette assemblée.

Pour le procès-verbal :

La secrétaire : U. Breitler

Annexes ment.



28.09./07.10.2023